

28 OCTOBRE 2018

| UN CHEF / UN PLAT | **4**

Didier Lecomte
aux manettes à Joinville

JHM MAG

P. 8 | DECHETS TOXIQUES |
StocaMine
en Alsace :
une bombe
à retardement ?

Ne peut être vendu séparément - GEPAP - N° 0121-83073 - Supplément du Journal de la Haute-Marne - Dimanche 28 octobre 2018



Notre photo : les opposants
au confinement des déchets
toxiques à Wittelsheim,
sur le site de StocaMine.



Le Journal de
LA HAUTE-MARNE

Couvrez ces déchets que je ne saurais voir

Direction le Haut-Rhin ! A 220 km de Chaumont, la commune de Wittelsheim accueille 44 000 tonnes de déchets ultimes, non recyclables et toxiques confinés à 550 m de profondeur. Inquiets quant à une éventuelle pollution de la nappe phréatique, militants associatifs et députés plaident pour un déstockage. D'autres voix s'élèvent en faveur d'un confinement. Reportage.

L'EXEMPLE RETIENT l'attention. En Alsace comme ailleurs. En Haute-Marne notamment. Nul ne pourra éviter, au fil des lignes, d'établir un parallèle avec le projet de stockage souterrain de déchets radioactifs porté à Bure. Ayez confiance... A la fin des années 1990, experts et élus se montraient formels. Situées sur le territoire de la commune de Wittelsheim, des mines de potasse peuvent accueillir différents déchets industriels en toute sécurité. Le projet fera l'objet de deux enquêtes publiques conduites en 1991 et 1996. La création d'un site de stockage de déchets toxiques «supprimerait des risques bien réels en isolant de la biosphère des produits dangereux». Aux mots rassurants s'ajoutent des promesses. Le coût de l'extraction du chlo-

ture de potassium est prohibitif. Le bassin minier est en perte de vitesse. La production de potasse employait plus de 10 000 personnes dans les années 1960. Le secteur peine à assurer l'activité de 2 000 professionnels à la fin des années 1990. Les fermetures des derniers sites sont programmées à court terme. La reconversion de certains sites est nécessaire afin de garantir l'emploi dans un territoire sinistré. Le projet porté par StocaMine séduit élus et syndicats. Pensez donc... Des postes pourraient être créés. Par centaines. La création d'un pôle dédié à la recherche laisse entrevoir l'arrivée de nombreux cadres. De nouveaux habitants. «Les syndicats de mineurs étaient pour le projet. A l'époque, j'y étais favorable, j'ai eu confiance», concède Jean-Marie Dubel, militant à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). L'emploi et la sauvegarde de l'économie d'un territoire priment. Une situation commune. A 28 km de Wittelsheim, en 2018, syndicalistes et élus se mobilisent afin de repousser la fermeture annoncée de la centrale nucléaire de Fessenheim. Un certain fatalisme anime également les esprits. En un siècle d'exploitation des mines de pos-

tasse, plus de 800 mineurs ont perdu la vie. Les drames étaient fréquents. Le filon aura continué à être exploité.

Réflexion à court terme

Les opposants au projet se comptent sur le doigt d'une main à la fin des années 1990. Etienne Chamik en est. «Ma connaissance des mines et du sol m'a fait douter du projet dès le départ, mais la pression était trop forte», souligne l'octogénaire avant de faire état d'une certaine indifférence de la population quant aux questions environnementales. «L'activité de l'industrie chimique est importante dans la région de Mulhouse. Des gravières avaient déjà été comblées avec des déchets, une pollution était survenue en 1985, l'eau avait été polluée, mais l'eau était claire, malgré les doutes, la population ne s'était pas inquiétée avant que le préfet ne donne l'alerte. Les mineurs voulaient continuer à travailler. Certains étaient conscients des risques, mais une réflexion à court terme a primé. Et puis, enfouir, c'est oublier», souligne Etienne Chamik. Les derniers doutes auront été balayés par une nouvelle promesse. Un arrêté préfectoral

Yann Flory et les opposants au confinement espèrent voir leur combat aboutir.



chets

produit en 1997 autorise le stockage pour une durée maximale de 30 ans. La notion de réversibilité est clairement notifiée. Réversibilité ? Les déchets stockés peuvent être techniquement récupérés. Leur stockage en sous-sol peut être reconsidéré. Cette garantie aura conforté la position de nombreux élus et habitants. Vingt ans plus tard, cet engagement reste en travers de la gorge de nombreux opposants. «L'État a joué un rôle important, dès le départ, l'État voulait enfouir, la réversibilité, l'État n'y a jamais pensé», soutient Yann Flory, porte-parole du collectif Destocamine.

Déchets interdits et incendie

Le centre StocaMine est inaugurée en grande pompe en février 1999. Filiale de l'entreprise publique des Mines de potasse d'Alsace (MDPA), le site accueille près de 20 000 tonnes de déchets comprenant arsenic, mercure ou cyanure entreposés à 550 mètres de profondeur. Plus de 20 000 tonnes de déchets présentant un moindre danger sont également stockés. La gestion des déchets est source de profits. Les pratiques illégales sont courantes. Le premier incident survient en 1999. Des lots de déchets radioactifs livrés ont été refusés et renvoyés à plusieurs reprises par l'exploitant. Des déchets dangereux seront bel et bien stockés. Le 23 mars 2002, des bâtiments de l'entreprise Solupack sont touchés par un incendie. Les déchets impactés par ce sinistre sont confiés



Le site StocaMine accueille des déchets stockés à 550 m de profondeur.

à une entreprise spécialisée. Constitués de résidus d'engrais, notamment d'origine organique et minérale, les déchets arrivent à Wittelsheim. Les salariés du site affichent leur inquiétude. La direction confirme son choix d'accueillir ces déchets. Le contact entre produits phytosanitaires et amiante entraîne réaction chimique et combustion. L'incendie se déclare le 10 septembre 2002. Des fumées se répandent dans les galeries. Les salariés sont en première ligne. Des mineurs sont intoxiqués. L'intervention d'une équipe spécialisée de sapeurs-pompiers permettra de circonscrire l'incendie.

Le directeur du site sera mis en cause. L'arrêt de la cour d'appel de Colmar est clair. Le directeur ne pouvait ignorer les risques liés au stockage de certains produits. Le mis en cause a «été informé de manière précise de l'existence d'anomalies concernant les produits Solupack (...) malgré cela il a persisté à ordonner leur stockage en méconnaissance manifeste de la réglementation applicable». Le directeur technique du site et des employés avaient alerté le directeur sur

odeurs suspectes et écoulements. Les mineurs ont été envoyés au front. Le danger était réel. Le directeur du site - un simple lampiste aux yeux des opposants - sera condamné à 5 000 euros d'amende, comme en témoigne un arrêt de la cour d'appel de Colmar. StocaMine écoperait d'une amende de 50 000 euros.

Premières réactions

Incendie et procès ont un impact sur la population. «Après l'incendie, les syndicats de mineurs ont compris qu'on s'était moqué d'eux. Les scientifiques ont également commencé à tirer la sonnette d'alarme», se remémorent les opposants. Des citoyens de plus en plus nombreux au fil des ans. Le collectif Destocamine regroupe aujourd'hui treize associations et syndicats. «Nous ne voulions pas intégrer les partis politiques au départ. Nous avons notamment refusé d'intégrer le Parti socialiste. Les représentants de partis politiques assistent à nos réunions. Des représentants d'Europe Ecologie Les Verts, de la France insoumise ou de Unser Land (parti autonomiste alsacien. Ndlr) sont présents, mais notre collectif

demeure apolitique», tient à préciser Yann Flory.

La mobilisation des opposants aura été suivie d'effets. En décembre 2012, Delphine Batho, alors ministre de l'Ecologie et du Développement durable, ordonne l'évacuation de 56 % des déchets mercuriels et le confinement du reste du site. Cette décision est contestée. Une procédure de concertation publique est alors lancée. Ségolène Royal est nommée ministre de l'Environnement en 2014. Plus de 90 % des déchets mercuriels pourraient être évacués. Sous réserve de difficultés techniques trop importantes. Ces intentions se limitent aux déchets mercuriels. Au grand dam des opposants, le confinement des autres déchets demeure l'option privilégiée.

Ce confinement présenterait, selon les opposants, des risques de pollution de la nappe phréatique rhénane. «la plus importante réserve en eau souterraine d'Europe». Pour sa seule partie alsacienne, cette nappe regorge de 35 milliards de mètres cubes d'eau. Epaisse de 20 à 25 m, la nappe est située à une dizaine de mètres de la surface. Les déchets

sont stockés à 550 m de profondeur. «Aucune pollution liée à StocaMine n'est observée pour l'instant, mais l'eau s'infiltré et se charge en sel d'où la création de saumure. Cette saumure va être au contact des déchets, elle va naturellement remonter au fil des ans, la nappe phréatique sera touchée, comme le soulignent des experts», soutient Yann Flory. La saumure contaminée remonterait à hauteur de la nappe phréatique. Une véritable bombe à retardement. D'où la nécessité, aux yeux des opposants, d'extraire l'ensemble des déchets. Une option privilégiée dans un rapport d'information récemment présenté par les députés Vincent Thiébaud, Bruno Fuchs et Raphaël Schellengerber.

«Aucun risque de pollution»

Déstockage... Ce simple mot agace Alain Rollet. Liquidateur amiable du site, polytechnicien, ancien ingénieur aux Houillères du Bassin de Lorraine, cadre dirigeant aux Charbonnages de France et ancien président directeur général de StocaMine, cet

expert est formel. «La nappe est située à 500 m de la zone de stockage, des couches d'argile la protègent. La saumure remonterait à hauteur de la nappe ? Je suis sceptique. Nous menons des études, la saumure ne remonte pas (...) Dans le pire des cas, la sauce toxique formée par la saumure au contact de déchets toucherait la partie inférieure de la nappe phréatique. La nappe d'Alsace ne peut pas être polluée», répète Alain Rollet. Le professionnel prône le confinement et une surveillance accrue du site de stockage. Alain Rollet s'appuie sur les conclusions de différents experts consultés dans le cadre de travaux menés par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris). Déstockage des produits les plus toxiques et confinement de la majorité des déchets ont été préconisés par dix experts. Seuls deux experts suisses ont rendu un avis différent.

Alain Rollet pointe également les risques liés à l'extraction des déchets. «J'ai vu des mineurs mourir au cours de ma carrière, je n'ai pas envie de revivre cette situation», tonne le professionnel. L'extraction de déchets hautement toxiques a déjà été mise en œuvre. «Nous avons débuté en 2014 et ça s'est vite compliqué. Les murs sont fragilisés, les plafonds s'affaissent, les chutes de plaques de sel se multiplient. Extraire les déchets dans ces conditions présente un réel danger. Les salariés partaient en courant au fil des semaines. Nous avons mis au point différentes méthodes pour poursuivre le déstockage, les salariés ont pris des risques, nous avons été confrontés à un dégagement de mercure et à des fuites de trioxyde d'arsenic. Aucune technique n'existe à l'heure actuelle ! Toutes les solutions ont été envisagées, nous avons même fait

Les opposants au confinement sont de plus en plus nombreux.

